

Extraits du Verbatim de l'entretien du 19/09/2019

Participants :

- [REDACTED] – Proviseur
- M.BEAURENT – Proviseur-adjoint
- Madame VINCENT- Professeur de Lettres, représentant syndical
- M. RODRIGUEZ- Professeur de mathématiques

00:00:00 **M.M** [REDACTED] introduit l'entretien sur sa motivation concernant le stress professionnel évoqué par M.Rodriguez dans son courrier au Ministre. Y a-t-il besoin de rencontrer la médecine du travail ?...

00:00:53 **M.Rodriguez** lui répond en reprenant les termes de son courrier : « la conscience professionnelle lorsqu'elle est chahutée, entraîne des risques psycho-sociaux ... » et ma conscience professionnelle a été fortement chahutée. Je suis quelqu'un qui a une conscience professionnelle et ...

00:01:33 **M.M** [REDACTED] : « c'est exactement ce que j'ai écrit dans ma réponse au Recteur ... je ne doutais pas de votre conscience professionnelle.

00:01:40 **M.Rodriguez** : Ce n'est pas ce que j'en ai perçu, je n'ai pas eu accès à ce courrier ... En revanche, à partir du moment où le courrier des parents me mettait en cause, ma perception de la situation était que l'administration avait une obligation de m'assister. Je n'ai pas eu l'impression d'être assisté lorsque vous m'avez demandé : « répondez et tenez-moi au courant » et vous ne m'avez pas dit grand-chose de ce qui s'était dit lors des entretiens oraux ... [...].

Je voulais tout savoir pour pouvoir tout mettre au clair, et je pensais que dans ce domaine vous étiez, non pas mon « complice », mais mon assistant ...

00:03:37 **M.M** [REDACTED] : Voilà justement pourquoi je ne vous ai pas montré le premier courrier ! Je voulais vous préserver parce qu'une lettre des parents comme ça euh ... Et après, vous l'avez eue par mégarde.

M.R : Par mégarde ou pas ...

00:03:22 **M.M** : Non mais... je comprends que vous ayez été choqué ...

00:03:24 **M.R** : Mais si vous comprenez ça, vous devez comprendre qu'à ce moment-là votre travail et votre devoir étaient de me dire ... Mais vous ne l'avez pas fait ! [...] C'est à dire qu'à mes yeux, vous me laissiez tomber dans cette affaire. Je pensais qu'il devait y avoir une réponse à ces courriers et que cette réponse devait être « M.Rodriguez, rien à signaler du point de vue du respect des programmes ... »

00 :04:04 **M.M** : Mais comme l'inspectrice n'est pas venue ... voilà !

M.R : Il s'agissait d'une affirmation gratuite de parents, et donc vous pouviez leur dire que cette affirmation était gratuite sauf à ce qu'ils puissent vous montrer des preuves. Dire qu'il y a une rumeur n'est pas une raison d'entendre ou d'écouter ou de faire aller la volonté des parents d'élèves.

00:04:33 **MR** : Mettez-vous à ma place, je reçois en copie un courrier qui vous est adressé où on se plaint de vous en disant c'est vous qui avez sollicité ces courriers ...

00:04:48 **M.M** : Oui ... C'est normal de demander un courrier, une procédure tout à fait classique pour garder une trace ...

00 :05:03 **M.R** : Ce n'est pas ainsi qu'ils la présentent. Pour eux ce n'est pas du tout pour garder une trace qu'on leur a demandé ces courriers mais pour déclencher une inspection et obtenir des moyens...

[...]

00:05:35 **M.R** : J'avais eu une inspection trois ans plus tôt dans le même établissement où je suivais déjà une 1èreS, les programmes n'ont pas changé depuis !

M.M : Il y a une nouvelle IPR aujourd'hui, il est normal que ce soit elle qui se prononce ...

00:06:05 **M.R** : vous m'avez dit avoir contacté cette nouvelle IPR dès le début de cette histoire et qu'elle avait elle-même refusé de venir m'inspecter à l'époque sur la base de ces courriers. C'est bien qu'elle était confiante sur ma capacité à tenir le programme ...

M.M : ouais, ouais ...

M.R : Et ça, ça peut s'écrire à des parents ...

[....]

00:06:29 **M.M** : ... Il y avait eu d'autres éléments ... L'année d'avant, on avait eu des coups de téléphone, et caetera ... là vous n'aviez pas eu de trace écrite, mais ...

M.R : Mais vous pouviez dire aux parents de venir me voir ...

M.M : Et vous pouviez les convoquer également ...

M.R : *S'ils s'adressent à vous, par téléphone, et que vous leur dites d'écrire au lieu de les inviter à me contacter, comment puis-je savoir que je dois leur parler ?*

[...]

00:09:28 **M.M** : Je n'ai pas donné de crédit à ce premier courrier.

Me V : Lorsqu'un courrier arrive auquel vous décidez de ne pas accorder de crédit, et de ne pas le transmettre à M.Rodriguez, il est bien difficile pour lui de prendre rendez-vous avec les parents pour les rassurer ...

[...]

00:10:35 **M.M** : Vous avez un fonctionnement atypique

M.R : je conviens que ma méthode n'est pas standardisée

M.M : vous prêtez le flanc, aussi, à ce genre de commentaires ...

[...très long échange sur la question de la « compétence de concertation avec l'équipe disciplinaire » qui devrait se traduire, selon les personnels, de direction par l'adoption obligatoire d'une progression commune, et qui doit laisser, selon les enseignants, toute sa part à la liberté pédagogique ...]

00:17:34 **M.R** : dites-moi maintenant pourquoi vous ne voulez pas que je fasse des classes de terminale scientifique.

00 :17:40 **M.M** : parce que ... *le problème ce sont vos collègues de terminale qui me disent entre deux portes que vous ne faites pas tout le programme de première,... corroboré aussi par les courriers qui disent que le programme n'est pas fait ... Y'a rien d'officiel... je vous le dis mais en fait je ne devrais pas ... Mais moi j'ai la responsabilité derrière de répartition des services et je mets les professeurs qui ...*

M.R : donc ce que je craignais est bien réel ?

M.M : Mais je vous l'avais dit, Monsieur Rodriguez ...

00:19:15 **M.R** : *vous ne m'aviez jamais dit jusque là que vous ajoutiez foi aux critiques et aux commentaires de mes collègues entendues entre deux portes !*

De deux choses l'une : soit ce sont des choses pas importantes et on n'en tient pas compte, soit elles sont importantes et il faut tirer cela au clair.

[...]

00:20:50 **M.M** : Mais vous attendez quoi au juste ?

M.R : j'attends précisément que quelqu'un vienne vous dire de façon officielle, et sans avoir besoin de me le dire à moi, que ce qui s'est produit n'est pas normal, et que vous avez été fautif. [...] Personne ne fait rien pour me réhabiliter dans ma dignité de professeur alors que j'ai été insulté ! Que la façon dont ça s'est passé, le courrier des parents, puis l'attente d'un deuxième courrier pour seulement me mettre au courant du fait qu'il y a un problème, puis de continuer les « coups de fils », ensuite d'attendre que je sois tellement à bout que je me sente obligé de vous menacer de poursuites

parce que quand moi j'ai appris tout ça , je me suis dit que personne ne fait rien pour me réhabiliter dans ma dignité de prof.

On m'a insulté, et rien ne se passe du côté de mon administration... Devant cette situation-là, il me semble que votre comportement a été fautif. ***Je ne parle pas de harcèlement, mais vraiment, dans ma tête, ce n'est pas loin de ça, parce qu'il me semble que ce que vous venez de me dire à propos des collègues a peut-être transpiré vers les parents par les conversations téléphoniques ...***

00:21:55 MM : Absolument pas ! Enfin Monsieur, vous êtes enseignant, vous savez , il y a vulgairement ce qu'on appelle « Radio-prof » ...

[...]

00:22:28 MR : ***Si c'est une rumeur, il faut qu'il soit dit quelque part que c'est une rumeur puisque le problème a été soulevé par une lettre officielle au Rectorat et à l'inspection***

MM : Moi je n'ai rien envoyé au Rectorat ...

MR : Non, les parents ont envoyé copie du courrier au Rectorat, avec menace de parler à la Presse ... ***il y avait bien là une démarche officielle à laquelle il convient que le Rectorat, ou l'Inspection ou vous-même, directement, répondiez .***

[...]

00:25:56 MM : Moi je n'ai rien contre Monsieur Rodriguez, j' vous l'ai déjà dit.

MR : vous avez que vous ne voulez pas m'attribuer de TS ...

MM : Ah, voilà ... Je vous l'avais dit ... ***Je vous avais même dit « y'a trois postes à MALRAUX [lycée voisin], vous n'avez qu'à demander votre mut', parce que ici, les postes ils sont pourvus !***

[...]

MR : hébé justement ... Je suis assez grand pour savoir regarder s'il y a des postes à Malraux !

00 :26:25 MM : Voyez ... L'année où vous avez eu les TS, ça ne s'est pas très bien passé ...

MR : ... les T.E.S !... Ils étaient 40 de deux classes regroupées !.. Le partage en groupe s'était d'un côté 31 élèves [les TES], de l'autre 9 [le TL spécialité maths]...

MM : Mais les terminales S il faut être très académique parce que y'a un programme qui est très lourd ...

MR : ***vous me croyez incompetent pour faire quelque chose de très académique ?..***

MM : ***Non, mais j'ai des choix à faire parce que c'est mon travail, je n'ai pas à m'en justifier ...C'est légal ! Voilà !***

MR : On peut se mettre d'accord là-dessus ... Mais on peut aussi se mettre d'accord sur le fait que moi je le vois comme une brimade .

MM : ***Tous les profs de maths ne peuvent pas enseigner en TS ...***

MR : ***Tous les enseignants de maths sont aptes à enseigner en Terminale S, et donc tous peuvent avoir l'ambition d'un jour faire une terminale scientifique, et donc me nier cette ambition là, c'est me dénigrer, c'est me rabaisser.***

[...]

00:28:05 : Je ne conteste pas qu'ils [les collègues qui ont les Terminales scientifiques en charge...] travaillent bien avec les Terminale S, je m'en fiche de ça ... ***Je vous parle de ma motivation et de mon intérêt à enseigner dans une classe qui soit au niveau le plus haut possible ...***

00:28:15 M.M : moi je ne mets pas en doute ,vos compétences...

M.R : si, vous les mettez en doute !

M.M : **ce que je mets en doute, c'est votre capacité à dérouler un programme de terminale S de manière académique ...**

M.R : C'est votre avis mais vous n'avez aucune espèce de preuve sur laquelle le bâtir.

M.M : je sais très bien que vous êtes un excellent mathématicien ... certainement le meilleur de l'équipe ! Je vous dis ça sans flagornerie, eu égard à votre parcours et pour avoir échangé avec les IPR.

[...Longue digression au cours de laquelle le Proviser-adjoint cherche sans succès à faire admettre que les parents sont dans leurs droits à faire des remarques directes sur l'enseignement de M.Rodriguez auprès des autorités académiques et sur l'autorité qu'il faudrait reconnaître au service juridique du Rectorat dans ce domaine ... Puis on enchaîne sur les prétendues remarques du même service juridique concernant les défaillances relevées sur les rapports d'inspection.]

00:31:15 : **MR** : Vous avez vu les deux remarques dont il s'agit ? Vous avez lus les deux rapports ?... Vous avez vu à quel point justement, le service juridique, qui n'est pas l'inspection de mathématique , cherche précisément à me faire taire. Ce [la remarque sur le chapitre 1 en classe de seconde] n'est pas une preuve que je fais du « hors-programme » : la remarque porte sur la mention « ensembles de nombres » alors que le programme ne parlait pas d' « ensembles de nombres » ...

Monsieur Wantiez est venu me voir dans une classe de seconde, et dans son rapport, qui est dithyrambique, il me dit « je suis extrêmement satisfait » qu'il me fait quelques remarques mais que ces remarques qu'il est sûr que je les ai bien comprises et que ça va aller bien dorénavant, qu'il fait une totale confiance à Monsieur Rodriguez, il me note en me montant la note énormément, et le service juridique du Rectorat retient de ce rapport qu'il « va dans le sens de ce qu'affirment les parents !... Je regrette mais non ! Ce rapport ne va pas du tout dans le sens de ce que disent les parents ! Ni le ton ni le fond de ce rapport ne vont dans ce sens ... Il s'agit d'une interprétation et même d'une interprétation très malsaine ! Le fait de lire ça dans un document qui représente l'avis de la Rectrice, revient à m'affirmer que « les inspecteurs m'ont déjà accablé avant les parents d'élèves » !... Comprenez mon étonnement ...

00:33:50 **Monsieur [REDACTED]** : Quelles sont les procédures qui sont en cours alors ?

MR : Il y en a deux... Il y en a une pour demander la protection fonctionnelle ... qui m'a été refusée, ce que je conteste ..

00:34:11 **MM** : de toutes façons, ça, c'était au cas où ...

00:34 :18 **MR** : Et par ailleurs, j'ai fait une plainte pour dénonciation mensongère contre X.

[... l'entretien porte ensuite sur la pertinence à faire venir l'Inspectrice de maths puis sur le contenu du dernier courrier au Ministère ...]

00:37:02 : **MR** : La demande de rupture conventionnelle c'est pour dire qu'effectivement je ne sais pas travailler dans une administration qui me méprise, et comme j'ai le sentiment que jusqu'ici elle me méprise, si le Ministre pense que cela doit aller comme ça, je demande une rupture conventionnelle. Je suis prêt à perdre mon emploi dans cette affaire ! Voilà à quel point ça me touche ! C'est pour dire mon état de stress professionnel ...

M.B [REDACTED] : Et vous ne voulez pas une assistance ?...

MR : Non ... Non parce que je ne me sens pas malade ... Je peux travailler, sinon je demanderai un congé maladie ...

[... Conclusion de l'entretien par le Chef d'établissement en demandant ce que M.Rodriguez attend à la suite du courrier ...]

00:39:20 **MR** : Il faut donner une réponse aux lettres de parents en disant que vous, vous ne me voyez pas comme ça ... C'est pas naturel comme demande ?...

[Fin de l'entretien bruyante, dans laquelle Monsieur BEAURENTS croit utile de comparer le métier de professeur avec les professions libérales ...]